

Image not found or type unknown



Conseil sur non presentation a un entretien pour sanction

Par **mela13**, le **08/02/2013** à **23:20**

bonjour J'ai reçu une convocation à une éventuelle sanction pour la semaine prochain. Depuis la réception de cette lettre j'ai tout arrêté car je suis épuisé. Dois-je aller à cette convocation sans avertir car avec les cachets je ne suis pas en état et je n'ai pas envie en ce moment de reproches injustifiés car je suis harcelée moralement depuis + de 2 ans. Je suis salarié protégé. Merci de votre réponse.

Par **DSO**, le **09/02/2013** à **21:24**

Bonjour,
Si vous êtes en arrêt maladie, envoyer un courrier RAR à votre employeur pour lui indiquer que votre état de santé vous empêche de vous rendre à cet entretien.
Cordialement,
DSO